

Ce montant est calculé sur la base du nombre d'actions composant le capital au 31 décembre 2024 et sera ajusté en fonction :

- du nombre d'actions émises entre le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et la date de paiement de ce dividende suite à l'acquisition définitive d'actions nouvelles attribuées gratuitement et ayant droit audit dividende ;
- du nombre définitif d'actions éligibles au dividende majoré compte tenu des cessions ou du transfert dans un compte au porteur entre le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et la date de mise en paiement du dividende.

L'Assemblée fixe en conséquence le dividende ordinaire à 7,00 euros par action, le dividende majoré s'établissant à 7,70 euros par action. Le dividende majoré sera attribué aux actions inscrites sous la forme nominative depuis le 31 décembre 2022 au plus tard, et qui resteront inscrites sous cette forme et sans interruption jusqu'à la date de mise en paiement du dividende, étant précisé que le nombre de titres éligibles à cette majoration de dividendes ne peut excéder, pour un même actionnaire, 0,5 % du capital social. Les dividendes (ordinaire et majoré) seront détachés de l'action le 5 mai 2025 à zéro heure (heure de Paris) et payés le 7 mai 2025.

Dans le cas où, lors de la mise en paiement, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions serait affecté au compte « Autres réserves ».

Pour les personnes physiques domiciliées en France, le dividende est imposé à l'impôt sur le revenu à un taux forfaitaire mais peut être imposable, sur option de l'actionnaire, au barème progressif. Dans ce dernier cas, le dividende est éligible à l'abattement qui résulte de l'article 158 3.2° du Code général des impôts.

Le tableau ci-dessous récapitule le montant des dividendes distribués, intégralement éligibles à l'abattement prévu à l'article 158 3.2° du Code général des impôts, au titre des trois exercices précédents :

	2021	2022	2023
Dividende ordinaire par action	4,80 €	6,00 €	6,60 €
Majoration du dividende par action	0,48 €	0,60 €	0,66 €

## Résolutions 4, 5, 6, 7, 8 et 9 : Mandats d'administrateurs

### Exposé des motifs

#### 1. Composition du Conseil d'Administration de la Société au 31 décembre 2024

Les administrateurs de L'Oréal sont d'origines diverses. Ils sont complémentaires du fait de leurs différentes expériences professionnelles, de leurs compétences et de leurs nationalités. Ils ont une bonne connaissance de l'entreprise. Les administrateurs sont présents, actifs et impliqués. Ce sont autant d'atouts pour la qualité des délibérations du Conseil d'Administration dans le cadre des décisions qu'il est amené à prendre.

Les administrateurs sont attentifs et vigilants, et exercent leurs fonctions avec une totale liberté de jugement. Cette liberté de jugement leur permet notamment de participer en toute indépendance aux décisions ou travaux du Conseil d'Administration et de ses Comités.

**M. Jean-Paul Agon**, 68 ans, est entré dans le Groupe L'Oréal en 1978. Après une carrière internationale comme Directeur Général Produits Grand Public en Grèce, de L'Oréal Paris en France, Directeur International de Biotherm, Directeur Général de L'Oréal Allemagne, Directeur Général de la zone Asie, Président et CEO de L'Oréal USA, Jean-Paul Agon a été nommé Directeur Général Adjoint de L'Oréal en 2005, Directeur Général en avril 2006 puis Président-Directeur Général en 2011. Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2021, Jean-Paul Agon exerce la fonction de Président du Conseil d'Administration. Administrateur de L'Oréal depuis 2006, il est Président du Comité Stratégie et Développement Durable. En outre, Jean-Paul Agon est Président de la Fondation d'Entreprise L'Oréal.

**M. Nicolas Hieronimus**, 60 ans, est entré dans le Groupe L'Oréal en 1987. Nicolas Hieronimus est nommé Directeur Marketing des Laboratoires Garnier en 1993. Après une carrière internationale comme Directeur de la Division Garnier Maybelline au Royaume-Uni, Directeur Général France puis International de L'Oréal Paris, Directeur Général de L'Oréal Mexique, Nicolas Hieronimus est nommé Directeur Général de la Division des Produits Professionnels

et rejoint le Comité Exécutif en 2008. En 2011, il est nommé Directeur Général de L'Oréal Luxe, fonction qu'il a assurée jusqu'à fin 2018. En 2013, Nicolas Hieronimus devient Directeur Général des Divisions Sélectives (Luxe, Cosmétique Active, Produits Professionnels). Il est nommé Directeur Général Adjoint, en charge des Divisions en mai 2017. Nicolas Hieronimus est Directeur Général de L'Oréal depuis le 1<sup>er</sup> mai 2021. Il est administrateur de L'Oréal depuis avril 2021. En outre, Nicolas Hieronimus est Président du Fonds L'Oréal pour les Femmes et administrateur de la Fondation d'Entreprise L'Oréal.

**Mme Françoise Bettencourt Meyers**, 71 ans, fille de Liliane Bettencourt, elle-même fille du fondateur de L'Oréal, Eugène Schueller, est Présidente de la société holding familiale Téthys depuis 2012, Présidente du Conseil de Surveillance de la filiale d'investissement Téthys Invest, Présidente de la société Financière L'Arcouest, Présidente du Conseil d'Administration de la Fondation Bettencourt Schueller et Présidente d'honneur de la Fondation Pour l'Audition. Françoise Bettencourt Meyers est administrateur de L'Oréal depuis 1997. Vice-Présidente du Conseil d'Administration depuis 2020, Françoise Bettencourt Meyers est membre du Comité Stratégie et Développement Durable, du Comité des Nominations et de la Gouvernance et du Comité des Ressources Humaines et des Rémunérations.

**M. Paul Bulcke**, 70 ans, de nationalités belge et suisse, après avoir poursuivi une carrière internationale au plus haut niveau au sein du groupe Nestlé avec notamment différentes responsabilités en Europe et en Amérique Latine, est nommé Directeur Général de Nestlé S.A. en 2004 en charge de la zone Amériques, avant de devenir Administrateur délégué de Nestlé S.A. de 2008 à 2016. Paul Bulcke est Président du Conseil d'Administration de Nestlé depuis 2017. Paul Bulcke a été administrateur de L'Oréal de 2012 à juin 2014 et depuis 2017. Paul Bulcke est Vice-Président du Conseil d'Administration, membre du Comité Stratégie et Développement Durable, du Comité des Nominations et de la Gouvernance, et du Comité des Ressources Humaines et des Rémunérations.

**Mme Sophie Bellon**, 63 ans, est Présidente du Conseil d'Administration et Directrice Générale de Sodexo. Après une carrière aux États-Unis dans la finance, elle rejoint Sodexo en 1994 où elle occupe différentes responsabilités, notamment la Direction du pôle Entreprises France puis la Direction de la Stratégie Recherche Développement Innovation. Sophie Bellon est administrateur de L'Oréal depuis 2015, Présidente du Comité des Ressources Humaines et des Rémunérations et membre du Comité des Nominations et de la Gouvernance. Elle est également administrateur de Pluxee N.V.

**M. Patrice Caine**, 54 ans, est Président-Directeur Général du groupe Thales depuis décembre 2014 après avoir occupé des postes de direction dans différentes unités (Aéronautique et Navale, Communication, Navigation et Identification, Air Systems, Produits de Radiocommunications, Réseau et Systèmes d'Infrastructure et Systèmes de Protection) de 2002 à 2013. Patrice Caine est administrateur de L'Oréal depuis 2018, Président du Comité des Nominations et de la Gouvernance et membre du Comité Stratégie et Développement Durable.

**Mme Fabienne Dulac**, 57 ans, est Directrice Générale Adjointe et membre du Comité Exécutif d'Emeis depuis octobre 2023, après une carrière de 26 ans chez Orange où elle a assuré la Direction Générale d'Orange France de 2015 à 2023 puis les fonctions de Directrice de la Transformation du groupe et Présidente d'Orange Business. Fabienne Dulac est administrateur de L'Oréal depuis 2019 et membre du Comité d'Audit et du Comité des Ressources Humaines et des Rémunérations. Elle est également administrateur de La Française des Jeux.

**Mme Béatrice Guillaume-Grabisch**, 60 ans, est Directrice HR/IT & International Business Services en charge des projets spéciaux du groupe Nestlé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, groupe qu'elle a rejoint en 2013 après une carrière dans différents groupes de biens de consommation (Colgate-Palmolive, Beiersdorf, Johnson & Johnson, L'Oréal, The Coca-Cola Company). Elle était auparavant Directrice Générale de Nestlé Allemagne jusqu'en décembre 2018, puis Directrice Générale Ressources Humaines et Business Service de Nestlé jusqu'en décembre 2024. Béatrice Guillaume-Grabisch est administrateur de L'Oréal depuis 2016 et membre du Comité d'Audit.

**M. Thierry Hamel**, 70 ans, est entré dans le Groupe en 1979. Thierry Hamel a effectué une grande partie de sa carrière dans la Division Produits Professionnels où il exerce aujourd'hui les fonctions de Chef de Projet Excellence Commerciale, intégration et formation pour les métiers du commerce de la Division Produits Professionnels en France. Thierry Hamel a été désigné administrateur représentant les salariés en avril 2022 par la CFE-CGC pour une période de quatre ans et est membre du Comité des Ressources Humaines et des Rémunérations.

**Mme Ilham Kadri**, 55 ans, de nationalités française et marocaine, est Directrice Générale de Syensqo, groupe international de chimie de spécialité centré sur l'innovation et le développement durable, né de la scission du groupe Solvay en décembre 2023. Elle était jusqu'à cette date Directrice Générale du groupe Solvay et Présidente de son Comité Exécutif. Mme Kadri occupait de 2013 à 2019 les fonctions de CEO et Présidente de la société américaine Diversey, après avoir exercé des responsabilités dans la recherche & développement, la vente, le marketing, la stratégie, la gestion d'activités et le digital dans des entreprises industrielles de premier plan (Shell, UCB, Dow, Sealed Air, etc.). Elle est également administratrice d'A.O. Smith Corporation. Ilham Kadri est administrateur de L'Oréal depuis 2020 et membre du Comité d'Audit.

**M. Jean-Victor Meyers**, 38 ans, fils de Mme Françoise Bettencourt Meyers et de M. Jean-Pierre Meyers, est membre du Conseil de Surveillance de la société holding familiale Téthys depuis 2011 et membre du Conseil de Surveillance de la filiale d'investissement Téthys Invest. Jean-Victor Meyers est administrateur de L'Oréal depuis 2012 et membre du Comité Stratégie et Développement Durable.

**M. Nicolas Meyers**, 36 ans, fils de Mme Françoise Bettencourt Meyers et de M. Jean-Pierre Meyers, est membre du Conseil de Surveillance de la société holding familiale Téthys depuis 2011 et membre du Conseil de Surveillance de la filiale d'investissement Téthys Invest. Il est administrateur de la Fondation Bettencourt Schueller depuis 2012. Nicolas Meyers est administrateur de L'Oréal depuis 2020 et membre du Comité d'Audit.

**Mme Virginie Morgon**, 55 ans, est Fondatrice et Managing Partner d'Ardabelle Capital, un fonds d'investissement qui se consacre à la transition vers une économie durable. Elle était auparavant Présidente du Directoire d'Eurazeo de 2008 à février 2023, après 16 années chez Lazard. Elle est Co-Chair du Comité de Paris Human Rights Watch. Virginie Morgon est administrateur de L'Oréal depuis 2013 et Présidente du Comité d'Audit.

**M. Alexandre Ricard**, 52 ans, est Président-Directeur Général de Pernod Ricard depuis février 2015. Alexandre Ricard rejoint Pernod Ricard en 2003 après sept ans en conseil en stratégie chez Accenture et en fusions et acquisitions chez Morgan Stanley. En 2004, il est nommé Directeur Administratif et Financier d'Irish Distillers, puis, en septembre 2006, Directeur Général de Pernod Ricard Asia Duty Free. Alexandre Ricard est nommé Président-Directeur Général d'Irish Distillers en 2008, et intègre le Comité Exécutif de Pernod Ricard. En 2011, il rejoint la Direction Générale de Pernod Ricard en tant que Directeur Général Adjoint en charge du Réseau de Distribution avant d'être nommé Directeur Général Délégué en 2012 puis Président-Directeur Général en 2015. Alexandre Ricard est administrateur de L'Oréal depuis 2021 et membre du Comité Stratégie et Développement Durable et du Comité des Ressources Humaines et des Rémunérations.

**M. Jacques Ripoll**, 58 ans, est membre du Conseil de surveillance d'Eren Groupe, et a effectué une grande partie de sa carrière dans la banque et la finance. À la Société Générale de 1991 à 2013, il rejoint ensuite Banco Santander en qualité de Directeur Général en charge de la banque d'investissement. En 2018, il est nommé Directeur Général Adjoint de Crédit Agricole en charge du pôle « grandes clientèles ». En 2022, il rejoint ensuite Eren Groupe qui met l'innovation technologique au service de l'économie des ressources naturelles en accompagnant des entrepreneurs qui développent des solutions technologiques innovantes au service de la transition énergétique. Il est également administrateur du groupe CMA-CGM. Jacques Ripoll est administrateur de L'Oréal depuis avril 2024 et membre du Comité d'Audit.

**M. Benny de Vlieger**, 60 ans, a rejoint L'Oréal Belgique en 1989 après une première expérience dans le groupe Delhaize. Benny de Vlieger exerce les fonctions de Représentant pour la Division des Produits Publics en Belgique. Benny de Vlieger a été désigné administrateur représentant les salariés en avril 2022 par l'Instance Européenne de Dialogue Social de L'Oréal (Comité d'Entreprise Européen) pour une période de quatre ans et est membre du Comité d'Audit.

### Non-renouvellement de mandat d'administrateur de Mme Françoise Bettencourt Meyers

Le mandat de Mme Françoise Bettencourt Meyers, Administrateur de L'Oréal depuis 1997, Vice-Présidente du Conseil d'Administration depuis 2020, et membre des Comités Stratégie et Développement Durable, Nominations et de la Gouvernance, Ressources Humaines et des Rémunérations, arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale.

Mme Françoise Bettencourt Meyers a informé le Conseil d'Administration qu'elle ne solliciterait pas le renouvellement de son mandat d'Administrateur. Après 28 années au sein du Conseil, elle a émis le souhait d'assurer la continuité de l'attachement de la famille Bettencourt Meyers à L'Oréal en proposant que la société holding familiale Téthys rejoigne le Conseil d'Administration aux côtés de ses deux fils, MM. Jean-Victor et Nicolas Meyers.

M. Jean-Paul Agon, au nom du Conseil d'Administration, a remercié chaleureusement Mme Françoise Bettencourt Meyers pour son immense contribution au succès de L'Oréal pendant près de trois décennies, son engagement indéfectible et son soutien constant au Groupe. Gardienne de ses valeurs fondatrices, elle a joué un rôle essentiel dans les transformations stratégiques du Groupe par son accompagnement toujours avisé. Le Conseil a salué le lien pérenne et solide qui unit la famille Bettencourt Meyers à L'Oréal, atout inestimable pour le Groupe, à la fois par la présence de MM. Jean-Victor et Nicolas Meyers, ainsi que celle à venir de la société Téthys.

Pour remplacer Mme Françoise Bettencourt Meyers à la Vice-Présidence du Conseil d'Administration, la famille Bettencourt Meyers a proposé la nomination de M. Jean-Victor Meyers à l'issue de l'Assemblée Générale du 29 avril 2025, ce que le Conseil d'Administration a approuvé à l'unanimité. M. Paul Bulcke est également Vice-Président.

### Non-renouvellement de mandat d'administrateur de Mme Virginie Morgon

Le mandat de Mme Virginie Morgon, administrateur de L'Oréal depuis 2013, et Présidente du Comité d'Audit depuis 2016, arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale. Après 12 années au Conseil son mandat ne sera pas soumis au renouvellement. Le Conseil a tenu à saluer l'apport de Mme Virginie Morgon aux travaux du Conseil et du Comité d'Audit, en particulier son expertise financière. Mme Virginie Morgon a fait bénéficier le Conseil de son grand intérêt pour l'innovation et de l'attention constante qu'elle porte aux nouvelles tendances de consommation. Le Conseil l'a remerciée pour son engagement et sa contribution active au développement d'un modèle d'affaires durable, fondé à la fois sur l'excellence économique et l'excellence environnementale et sociétale.

## 2. Résolutions soumises au vote de l'Assemblée Générale du 29 avril 2025

### Nomination de la société Téthys en qualité d'administrateur

Sur proposition de Mme Françoise Bettencourt Meyers et de sa famille, et sur recommandation du Comité des Nominations et de la Gouvernance, le Conseil d'Administration soumet à l'Assemblée Générale la nomination en qualité d'administrateur de Téthys pour une durée de quatre ans.

Téthys, société holding de la famille Bettencourt Meyers et premier actionnaire de L'Oréal, est présidée par Mme Françoise Bettencourt Meyers. Si l'Assemblée Générale approuve la nomination de la société Téthys en qualité d'administrateur, Téthys désignerait comme représentant M. Alexandre Benais, Directeur Général Adjoint de la société Téthys. M. Alexandre Benais apportera au Conseil d'Administration son expertise financière reconnue et sa vision stratégique à long terme.

### Nomination de Mme Isabelle Seillier en qualité d'administrateur

Sur recommandation du Comité des Nominations et de la Gouvernance, le Conseil d'Administration soumet au vote de l'Assemblée Générale la nomination en qualité d'administrateur de Mme Isabelle Seillier pour une durée de quatre ans.

Mme Isabelle Seillier, 65 ans, est Vice-Présidente du Conseil de Surveillance de la FRM (Fondation pour la Recherche Médicale) depuis mai 2024.

Après une première expérience de six ans chez Société Générale, elle rejoint J.P. Morgan en 1993, Groupe qu'elle a quitté début 2024. Elle y occupe des postes à responsabilité dans différents métiers et géographies avant d'être nommée responsable de l'activité banque d'affaires. Puis, toujours au sein de JP Morgan, elle devient en 2008 Présidente pour la France et l'Afrique du Nord et elle est nommée en 2016 Vice-Présidente de la banque d'investissement pour J.P. Morgan pour la région Europe, Moyen-Orient et Afrique. Mme Isabelle Seillier est nommée Présidente de la banque d'investissement de J.P. Morgan en 2019, poste qu'elle a occupé jusqu'en janvier 2024.

Mme Isabelle Seillier apportera au Conseil d'Administration son expertise financière notoire, une vision stratégique au service d'une croissance durable et son profil résolument international par ses connaissances approfondies de l'environnement économique et du milieu des affaires de plusieurs zones géographiques. Elle fera bénéficier le Conseil de sa capacité à saisir les nouvelles tendances de société, de son expérience de la gouvernance et de son engagement en matière sociétale.

### Nomination de Mme Aurélie Jean en qualité d'administrateur

Sur recommandation du Comité des Nominations et de la Gouvernance, le Conseil d'Administration soumet au vote de l'Assemblée Générale la nomination en qualité d'administrateur de Mme Aurélie Jean pour une durée de quatre ans.

Mme Aurélie Jean, 42 ans, est Docteure en sciences et diplômée de Sorbonne Université, de l'ENS Paris Saclay, des Mines ParisTech et formée entre autres au *Massachusetts Institute of Technology* (MIT). Après plusieurs postes dans les sciences numériques appliquées (Michelin, MIT, ParaSim – simulateur basé sur la réalité virtuelle, Bloomberg), elle fonde en 2016 In Silico Veritas, société spécialisée dans le conseil et développement en données et en algorithmique, dont elle est *Chief Executive Officer*. Elle a également cofondé en 2023 INFRA, une start-up qui permet la détection précoce du cancer du sein grâce à l'intelligence artificielle, dont elle est *Chief Artificial Intelligence* et Co-CEO.

Mme Aurélie Jean exerce son activité en France et aux États-Unis, est très active dans le domaine scientifique et de la recherche appliquée. Elle contribue également à des revues et journaux scientifiques ou généralistes et est engagée en matière de diversité et inclusion.

Mme Aurélie Jean apportera au Conseil d'Administration son expertise reconnue en matière de digital et nouvelles technologies, en particulier l'intelligence artificielle, ainsi qu'en matière de recherche et innovation. Elle apportera également son esprit entrepreneurial, son expérience des États-Unis et son engagement en matière de diversité et inclusion.

### Renouvellement de trois mandats d'administrateurs : M. Nicolas Hieronimus, M. Paul Bulcke, et M. Alexandre Ricard

#### Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Nicolas Hieronimus

Le mandat d'administrateur de M. Nicolas Hieronimus arrivant à échéance, son renouvellement pour une durée de quatre ans est soumis à l'Assemblée Générale.

M. Nicolas Hieronimus est administrateur de L'Oréal depuis avril 2021. M. Nicolas Hieronimus est Directeur Général de L'Oréal depuis le 1<sup>er</sup> mai 2021, Président du Fonds L'Oréal pour les Femmes et administrateur de la Fondation d'Entreprise L'Oréal.

M. Nicolas Hieronimus est entré dans le Groupe L'Oréal en 1987. Il est nommé Directeur Marketing des Laboratoires Garnier en 1993. Après une carrière internationale comme Directeur de la Division Garnier Maybelline au Royaume-Uni, Directeur Général France puis International de L'Oréal Paris, Directeur Général de L'Oréal Mexique, M. Nicolas Hieronimus est nommé Directeur Général de la Division des Produits Professionnels et rejoint le Comité Exécutif en 2008. En 2011, il est nommé Directeur Général de L'Oréal Luxe, fonction qu'il a assurée jusqu'à fin 2018. En 2013, M. Nicolas Hieronimus devient Directeur Général des Divisions Sélectives (Luxe, Cosmétique Active, Produits Professionnels). Il est nommé Directeur Général Adjoint, en charge des Divisions en mai 2017.

Le Conseil considère comme essentielle la participation du Directeur Général aux débats du Conseil d'Administration. M. Nicolas Hieronimus apporte son expertise du marché des cosmétiques, sa connaissance intime de L'Oréal ainsi que sa vision du futur de la Beauté afin de mettre en œuvre les orientations stratégiques des années à venir, saisir toutes les opportunités d'un monde en pleine transformation, adapter le Groupe et le réinventer dans le respect de ses valeurs, de ses engagements et de sa raison d'être « Créer la beauté qui fait avancer le monde ». Il apporte également au Conseil notamment son expérience en matière de gouvernance et de développement d'une stratégie ESG, ainsi que sa connaissance du digital et des nouvelles technologies.

Sur les quatre années de son mandat d'Administrateur, l'assiduité de M. Nicolas Hieronimus s'établit à 100 % pour les réunions du Conseil d'Administration.

#### Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Paul Bulcke

Le mandat d'Administrateur de M. Paul Bulcke arrivant à échéance, son renouvellement pour une durée de quatre ans est soumis à l'Assemblée Générale.

M. Paul Bulcke a été Administrateur de L'Oréal de 2012 à juin 2014 et depuis 2017. Paul Bulcke est Vice-Président du Conseil d'Administration, membre du Comité Stratégie et Développement Durable, du Comité des Nominations et de la Gouvernance, et du Comité des Ressources Humaines et des Rémunérations.

M. Paul Bulcke, de nationalité belge et suisse, a poursuivi une carrière internationale au plus haut niveau au sein du groupe Nestlé. Après avoir occupé différentes responsabilités en Europe et en Amérique Latine, il est nommé Directeur Général de Nestlé S.A. en 2004 en charge de la zone Amériques, avant de devenir Administrateur délégué de Nestlé S.A. de 2008 à 2016. M. Paul Bulcke est Président du Conseil d'Administration de Nestlé depuis 2017.

M. Paul Bulcke apporte au Conseil sa vision stratégique, son approche multiculturelle, sa connaissance approfondie des consommateurs sur tous les continents, son goût pour l'innovation, qui sont des atouts précieux pour développer la stratégie de L'Oréal. Il apporte également au Conseil son expertise industrielle, sa connaissance des nouvelles technologies et sa maîtrise des sujets en matière de stratégie ESG d'un grand groupe international.

Sur les quatre années de son mandat d'administrateur, l'assiduité de M. Paul Bulcke s'établit à 94 %<sup>(1)</sup> pour les réunions du Conseil d'Administration, et à 100 % pour les réunions du Comité Stratégie et Développement Durable, les réunions du Comité des Nominations et de la Gouvernance, et les réunions du Comité des Ressources Humaines et des Rémunérations dont il est membre.

#### Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Alexandre Ricard

Le mandat d'administrateur de M. Alexandre Ricard arrivant à échéance, son renouvellement pour une durée de quatre ans est soumis à l'Assemblée Générale.

M. Alexandre Ricard est Administrateur de L'Oréal depuis 2021 et membre du Comité Stratégie et Développement Durable et du Comité des Ressources Humaines et des Rémunérations.

M. Alexandre Ricard est Président-Directeur Général de Pernod Ricard depuis février 2015. Il a rejoint Pernod Ricard en 2003 après sept ans en conseil en stratégie chez Accenture et en fusions et acquisitions chez Morgan Stanley. En 2004, il est nommé Directeur Administratif et Financier d'Irish Distillers, puis, en septembre 2006, Directeur Général de Pernod Ricard Asia Duty Free. M. Alexandre Ricard est nommé Président-Directeur Général d'Irish Distillers en 2008, et intègre le Comité Exécutif de Pernod Ricard. En 2011, il rejoint la Direction Générale de Pernod Ricard en tant que Directeur Général Adjoint en charge du Réseau de Distribution avant d'être nommé Directeur Général Délégué en 2012, puis Président-Directeur Général en 2015.

M. Alexandre Ricard apporte au Conseil son expérience de dirigeant d'une grande entreprise internationale, sa vision stratégique et son esprit entrepreneurial. Il apporte également, notamment, sa connaissance du consommateur, sa maîtrise des questions financières, de gouvernance et de stratégie ESG d'un grand groupe international, ainsi que son expertise digitale en particulier sur les marchés asiatique et américain.

Sur les quatre années de son mandat d'administrateur, l'assiduité de M. Alexandre Ricard s'établit à 100 % pour les réunions du Conseil d'Administration et à 100 % pour les réunions du Comité Stratégie et Développement Durable, et les réunions du Comité des Ressources Humaines et des Rémunérations dont il est membre.

(1) En excluant la réunion exceptionnelle du Conseil d'Administration du 5 novembre 2021 à laquelle M. Paul Bulcke s'est abstenu de participer, celle-ci concernant l'opération de rachat d'actions L'Oréal à Nestlé.

### 3. Composition du Conseil d'Administration à l'issue de l'Assemblée Générale du 29 avril 2025

#### 3.1. Indépendance des administrateurs

Le Comité des Nominations et de la Gouvernance propose chaque année au Conseil d'Administration d'examiner au cas par cas la situation de chacun des administrateurs au regard de leur indépendance selon les critères énoncés dans le Code AFEP-MEDEF.

L'examen de l'indépendance de ces administrateurs a été réalisé par le Conseil d'Administration sur la base notamment de l'étude des relations existantes entre la Société et les sociétés dans lesquelles les administrateurs exercent des mandats.

Si l'Assemblée Générale approuve les nominations et les renouvellements qui lui sont proposés par le Conseil d'Administration, le nombre d'administrateurs indépendants sera de 8 sur 15, soit un taux d'indépendance de 53 % (les deux administrateurs représentant les salariés n'étant pas comptabilisés en application du Code AFEP-MEDEF).

#### 3.2. Représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil d'Administration

Si l'Assemblée Générale approuve les nominations et les renouvellements qui lui sont proposés, le nombre de femmes dans le Conseil d'Administration serait de 6 sur 15 administrateurs nommés par l'Assemblée, soit un taux de représentation des femmes de 40 %.

#### 3.3. Durée du mandat et nombre minimal d'actions détenues

Le mandat des administrateurs nommés par l'Assemblée Générale de la Société a une durée de quatre ans ou une

durée inférieure pour permettre un renouvellement échelonné des mandats d'administrateurs. Le mandat d'un administrateur qui n'est pas nommé par l'Assemblée Générale est de quatre ans.

Les administrateurs nommés par l'Assemblée Générale détiennent chacun un minimum de 250 actions L'Oréal : 125 actions au minimum au jour de leur nomination par l'Assemblée Générale et le solde au plus tard dans les 24 mois suivant cette nomination (voir paragraphe 3.7. du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration reproduit au paragraphe 2.3.6. du Document d'Enregistrement Universel 2024).

#### 3.4. Disponibilité

Le Conseil d'Administration s'est également assuré que les administrateurs proposés à la nomination ou au renouvellement disposeraient du temps nécessaire à l'exercice de leurs fonctions, leur nombre de mandats extérieurs à la Société étant conforme aux règles du Code de commerce et du Code AFEP-MEDEF. Le Conseil demeurera vigilant à la disponibilité de ses administrateurs notamment ceux ayant d'autres mandats dans des sociétés cotées.

#### 3.5. Tableau de composition du Conseil d'Administration à l'issue de l'Assemblée Générale du 29 avril 2025

Si l'Assemblée Générale approuve les nominations et les renouvellements proposés, le Conseil d'Administration sera composé de 17 administrateurs, soit 15 administrateurs nommés par l'Assemblée Générale et 2 administrateurs représentant les salariés.

Composition du Conseil d'Administration (à l'issue de l'Assemblée Générale 2025 <sup>(1)</sup> )		Âge	F/H	Nationalité	Fin de mandat	Comités du Conseil			
						CSDD	Audit	Gouv.	RH & Rem.
Dirigeants mandataires sociaux	M. Jean-Paul Agon – Président du Conseil	68	H	Française	2026	P			
	M. Nicolas Hieronimus – Directeur Général	61	H	Française	2029				
Famille Bettencourt Meyers	M. Jean-Victor Meyers	39	H	Française	2028	●		●	●
	M. Nicolas Meyers	36	H	Française	2028			●	●
	Téthys représentée par M. Alexandre Benais	49	H	Française	2029	●	●		
Administrateurs liés à Nestlé	M. Paul Bulcke	70	H	Belge-Suisse	2029	●		●	●
	Mme Béatrice Guillaume-Grabisch	60	F	Française	2028		●		
Administrateurs indépendants ■	Mme Sophie Bellon	63	F	Française	2027			●	P
	M. Patrice Caine	55	H	Française	2026	●		P	
	Mme Fabienne Dulac	57	F	Française	2027		●		●
	Mme Aurélie Jean	42	F	Française	2029				
	Mme Ilham Kadri	56	F	Française-Marocaine	2028	●			
	M. Alexandre Ricard	52	H	Française	2029		●		●
	M. Jacques Ripoll	59	H	Française	2028		P		●
	Mme Isabelle Seillier	65	F	Française	2029		●	●	
Administrateurs représentant les salariés	M. Benny de Vlieger	60	H	Belge	2026		●		
	M. Thierry Hamel	70	H	Française	2026				●
Indépendance						NA	66 %	50 %	57 %

(1) Si l'Assemblée Générale du 29 avril 2025 approuve les nominations et les renouvellements proposés.

■ Indépendance au sens des critères du Code AFEP-MEDEF tels qu'appréciés par le Conseil d'Administration.

P Président du Comité.

● Membre du Comité.

#### Quatrième résolution : nomination de la société Téthys en qualité d'administrateur

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du Rapport du Conseil d'Administration, nomme, pour une durée de quatre ans, la société Téthys en qualité d'administrateur.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale tenue en 2029 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

#### Cinquième résolution : nomination de Mme Isabelle Seillier en qualité d'administrateur

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du Rapport du Conseil d'Administration, nomme, pour une durée de quatre ans, Mme Isabelle Seillier en qualité d'administrateur.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale tenue en 2029 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

#### Sixième résolution : nomination de Mme Aurélie Jean en qualité d'administrateur

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du Rapport du Conseil d'Administration, nomme, pour une durée de quatre ans, Mme Aurélie Jean en qualité d'administrateur.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale tenue en 2029 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

#### Septième résolution : renouvellement du mandat d'administrateur de M. Nicolas Hieronimus

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du Rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de quatre ans, le mandat d'administrateur de M. Nicolas Hieronimus.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale tenue en 2029 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

#### Huitième résolution : renouvellement du mandat d'administrateur de M. Paul Bulcke

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du Rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de quatre ans, le mandat d'administrateur de M. Paul Bulcke.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale tenue en 2029 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

#### Neuvième résolution : renouvellement du mandat d'administrateur de M. Alexandre Ricard

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du Rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de quatre ans, le mandat d'administrateur de M. Alexandre Ricard.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale tenue en 2029 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

### Résolution 10 : Fixation du montant annuel global maximum alloué aux administrateurs en rémunération de leur mandat

#### Exposé des motifs

Compte tenu de l'augmentation du nombre d'administrateurs au sein du Conseil au regard des nominations soumises à l'approbation de la présente Assemblée Générale, et de l'augmentation du nombre de réunions du Conseil, et dans l'objectif également de mieux rémunérer la participation au Comité Stratégie et Développement Durable, lequel se réunit davantage que les autres Comités, il est proposé de revoir le montant annuel maximum de la rémunération des administrateurs.

Sur recommandation du Comité des Ressources Humaines et des Rémunérations, le Conseil propose à l'Assemblée Générale de porter le montant annuel maximum de la rémunération des administrateurs, à 2 000 000 euros (contre 1 700 000 euros).

Ce montant annuel maximum se substituerait au montant de 1 700 000 euros fixé par l'Assemblée Générale en 2023.

Le montant proposé est une enveloppe maximum annuelle qui n'est pas nécessairement utilisée dans son intégralité, dans la mesure où la rémunération effectivement versée tient compte de la composition du Conseil et de ses Comités ainsi que des présences effectives des administrateurs.

Les principes de répartition de cette rémunération sont décrits au paragraphe 2.4.1.1 du Document d'Enregistrement Universel 2024 et prévoient une part variable prépondérante en fonction de l'assiduité.